

Cyberaddictions et addictions aux jeux, que se passe-t-il ?

Le Canton du Jura a depuis plusieurs années la possibilité financière grâce à la participation du Casino du Jura de mettre sur pied une structure afin de venir en aide aux personnes victimes d'une dépendance aux jeux. Le Canton du Jura est doté d'une structure spécialisée dans la prise en charge des problèmes d'addiction, soit la fondation Dépendance. Le mandat suffisamment large de cette fondation peut laisser à penser qu'elle serait à même de pouvoir répondre aux demandes de personnes concernées en mettant sur pied une petite structure spécialisée et complémentaire des problèmes qu'elle prend en charge déjà aujourd'hui. La fondation Dépendance a selon les informations portées à notre connaissance déposée un projet auprès du département de l'Action sociale afin de répondre à cette attente. Il semble que cette proposition était disproportionnée et ne convenait pas. Dans tous les cas, cette proposition n'a pas eu de suite et depuis plus rien ne s'est passé.

Nous sommes persuadés pourtant que cette problématique existe et qu'il ne faut en aucun cas la négliger. Il est très difficile de dire combien de personnes sont concernées chez nous par ce problème, nous pensons ici non seulement aux personnes directement concernées mais parfois aux familles qui peuvent se retrouver dans des situations financières et psychologiques dramatiques. Selon les informations portées à notre connaissance, 14 personnes ont sollicité un soutien l'année passée. Mais selon une étude statistique de l'ISPA (que nous tenons à votre disposition) seul 2% des personnes concernées par une dépendance aux jeux en Suisse consulteraient et demanderaient de l'aide. Même si on peut espérer que le groupe concerné soit le moins important possible, le Canton du Jura doit pouvoir proposer à la population un lieu d'écoute, de soutien et de prise en charge. Il ne s'agit pas de créer une « usine à gaz » mais bien plutôt un concept adapté en lien avec la fondation Dépendance.

D'autre part, la dépendance aux jeux vidéo et à Internet semble aussi être une problématique faisant son apparition. Là aussi ces situations sont probablement encore très rares. Néanmoins, il est important que le Canton du Jura puisse être à même le cas échéant, de répondre à ces situations. Encore une fois, il suffirait à notre avis que du personnel soit formé au sein d'une structure déjà existante et que l'information soit transmise à la population pour que les choses soient correctement prises en compte.

Dans les deux problématiques citées plus haut, une réflexion autour de la prévention primaire de ces addictions doit aussi être pensée et organisée.

Face à ces constats, il est demandé au Gouvernement jurassien de répondre aux questions suivantes :

1. Qu'en est-il aujourd'hui du projet de la fondation Dépendance concernant les addictions aux jeux et est-il prévu de mettre en route un projet dans les meilleurs délais ?
2. Nous prions le Gouvernement de nous dire ce qu'il envisage de mettre sur pied concernant les problématiques de cyberaddiction.

3. La prévention auprès de la population de certains groupes cible, est importante face à ces deux problématiques. Le Gouvernement envisage-t-il d'organiser cette réflexion et de mettre sur pied des concepts allant dans ce sens ?

Delémont, le 25 mai 2011

Pour le groupe socialiste
Francis Charmillot

Grand. Ropth
 V. Lika
 P. B. M. W.
 Amer. p. u. r.
 Rosse
 A. Vega
 J. Lorenz
 C. J.